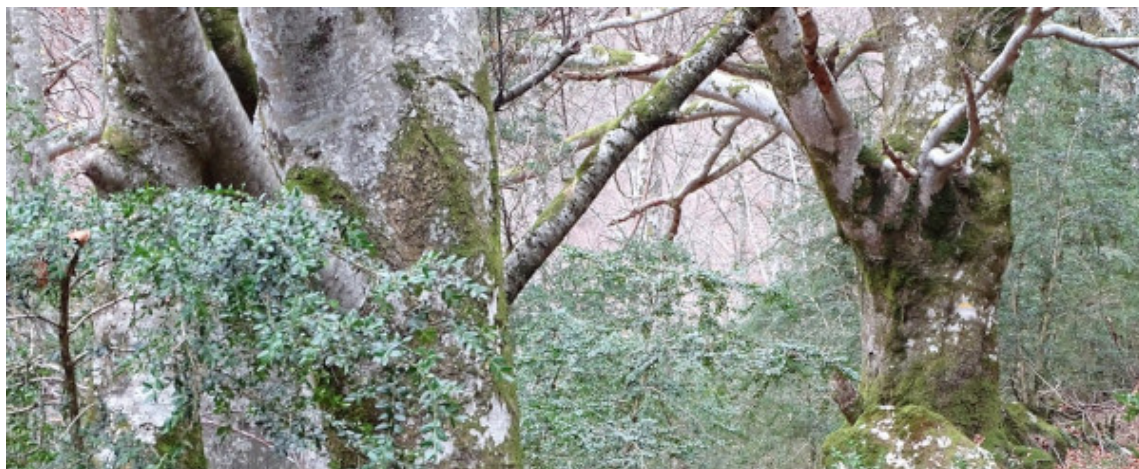


VieillesForêts.com

Lettre d'information de l'hiver 25/26



Les vieux hêtres, fréquents en alignement le long des chemins de montagne, portent de nombreux dendromicrohabitats. Ceux-ci peuvent servir d'abri, de sites de reproduction, d'hibernation ou d'alimentation, à des milliers d'espèces (Picidés, Chauve-souris, microfaune, fonge, petits mammifères, etc).

« Les humains devraient être plus attentifs à la vie, comprendre que chaque élément de leur environnement compte, et ne jamais perdre ça de vue. L'être humain a deux buts : le premier, c'est d'apprendre à aimer. Le second, c'est de préserver la faune et la flore pour maintenir l'équilibre de la nature tout entière. J'en suis désormais convaincu et il me semble primordial de le partager autour de moi. »

Junji Takasago, photographe de nature et ami de Jacques Mayol (documentaire « L'homme dauphin, sur les traces de Jacques Mayol », la vie du plongeur qui a inspiré le film « Le Grand bleu »)

Ce discours, qui semble plein de bon sens, n'est pourtant pas du goût de tout le monde.

Ces temps derniers, des organismes tant agricoles que forestiers, des politiciens, des élus, n'ont pas hésité à affirmer leur aversion envers des initiatives de la société civile visant à préserver des milieux naturels.

Quelque soit le projet, son ouverture, sa volonté de prendre en compte les usages et enjeux locaux, la volonté de contestation est systématique. Les médias classiques participent activement à la

paranoïa, exploitant la peur et le sensationnel, laissant supposer des pratiques « éco terroristes » derrière (presque) chaque action de préservation.

Au point d'entendre certaines personnes, dont des propriétaires forestiers, pourtant garants de la bonne santé de l'écosystème qu'abrite leur propriété, se définir « anti-bios ».

Heureusement, d'autres valeurs existent pour le plus grand nombre : voir, échanger, se rencontrer, comprendre, confronter les idées, avant de se faire la sienne.

Cela ne suffit pas toujours, notamment devant un État qui a l'habitude de passer en force.

Touche pas à ma forêt Pyrénées, Forêt vivantes Pyrénées, Rondins des bois, Forêt Bien Commun, sont des initiatives citoyennes se dressant contre des projets déconnectés des territoires (*) :

Après E-cho, Hylann, Biochar, la CIMAJ, c'est aujourd'hui le projet NACRE qui est dénoncé.

NACRE souhaite produire du bioéthanol à base de bois de forêt et de paille, avec une consommation équivalente à la récolte annuelle de bois dans les Pyrénées atlantiques, pour produire 0,08 % du carburant routier français ! (source : Rondins des bois)

Comment de tels projets peuvent être mis en avant comme participant à la lutte contre le changement climatique ? Et pourtant.

Autre projet qui pointe son nez, la plus grande scierie de France qui est alsacienne, SIAT, s'est installée dans le Tarn en 2020 et est devenue un acteur incontournable dans le paysage de la filière bois occitane.

En 2024, elle était mise en demeure par la préfecture pour une augmentation significative d'activité non déclarée (triplement des produits biocides et de la quantité de bois stockée).

Elle a obtenu d'augmenter la surface de son site industriel de 63% (19 ha + 12ha dont 6ha de terre agricole déclassée en zone industrielle...).

Aujourd'hui, elle ambitionne de passer de 150 000m³ de bois grume (actuellement) à 500 000m³ (objectif du projet) avec un rayon d'approvisionnement qui figure sur la carte ci-dessous :



Source : enquête publique sur la modification du SCOT des Hautes Terres d'Occ et du PLUI Sidobre Val d'Agout

Cette très forte augmentation nécessiterait une étude détaillée sur les sources d'approvisionnement escomptées et sur les pratiques (ou itinéraires) sylvicoles envisagées.

Un recours a été initié par France nature Environnement-Occitanie Pyrénées, CALELH, la Confédération Paysanne du Tarn et Les Amis de la Terre – Midi Pyrénées , ainsi que 4 riverains requérants physiques contre cet agrandissement inquiétant pour les forêts occitanes. A suivre ...

D'un autre côté, nous pourrions dire, « inlassablement », de nombreux scientifiques, journalistes, professionnels de la forêt, associatifs, dénoncent, s'insurgent contre des pratiques mettant à mal le milieu forestier, conseillent, montrent d'autres voies.

Ces postulats et critiques déplaisent, irritent et exaspèrent une partie de la profession. À chacun d'en juger.

Après « le temps des forêts », François-Xavier Drouet a réalisé « **planter à tout prix – des arbres pour sauver la planète** »(*).

Il enquête auprès de spécialistes et au plus près des situations sur trois continents (France, Espagne, Portugal, Congo, Brésil), dévoile les mensonges, les intérêts et la menace cachés derrière les immenses forêts industrielles plantées à travers le monde entier au nom de l'écologie.

« *Les compensations carbone sont l'équivalent des indulgences médiévales, quand vous pouviez racheter vos pêchés en payant.../... planter des arbres est devenu l'alibi pour ne rien changer.* » Une phrase choc et sans équivoque.

Le documentaire paru sur Arte était en accès libre sur la toile jusqu'au 20 décembre.

Vincent Verzat dans « Le vivant qui se défend » a filmé les luttes écologiques de l'intérieur pendant plus de 10 ans.

Un documentaire très authentique, partant d'un récit personnel et sensible, oscillant entre militantisme frontal et émerveillement au contact d'une nature insoupçonnée.

Après 370 avant-premières dans les salles de cinéma en France, le film est en accès libre [ici](#) (*).

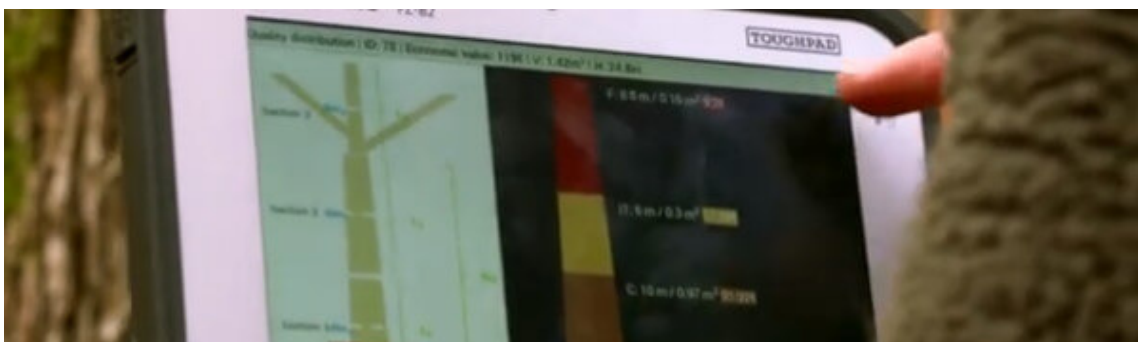
L'association Canopée, qui voit actuellement son agrément attaqué par 13 organismes de la filière bois, a fait une tournée en bus de la Gironde jusqu'à Bruxelles pour aller à la rencontre de celles et ceux qui défendent une approche respectueuse de la gestion sylvicole. L'objectif de cette expédition est un focus sur la loi européenne contre la déforestation, qui interdirait la mise sur le marché européen de produits issus de la déforestation. Une grande épopée semée d'embûches dont la vidéo est [visible ici](#).

Des pratiques de gestion forestière responsable existent et aujourd'hui, de nombreux propriétaires et gestionnaires appliquent des mesures sylvicoles permettant de conserver et d'augmenter la biodiversité dans les forêts exploitées (maintien d'arbres sénescents, d'arbres habitat, de gros bois mort, etc).

Mais ce ne sont pas vraiment celles qui intéressent les grosses structures, et qui bénéficient du soutien des pouvoirs publics, nous l'aurions deviné.

Ce ne sont pas les supports média qui font défaut pour une sylviculture plus respectueuse des milieux naturels, c'est une volonté politique.

Nous vous conseillons à ce sujet l'excellente vidéo « [sage usage de nos forêts](#) » de l'Institut Forestier Européen (EFI). Tournée en 2021 mais ô combien d'actualité, elle présente des exemples de sylviculture intégrative en Europe (*).



Le marteloscope permet de quantifier virtuellement les impacts des décisions en matière de gestion à la fois d'un point de vue économique et écologique pour leur intégration dans les itinéraires sylvicoles (photo extraite de « sage usage de nos forêts »).

Citons Maria Stella Duchiron, dans cette courte et néanmoins **très intéressante interview** du média en ligne Reporterre (*) :

« Les modifications climatiques ont effectivement un impact sur la forêt, mais pour la protéger, il faut d'abord lui permettre d'avoir toutes les capacités pour résister à ces changements. Or, la situation actuelle met en lumière l'échec de la sylviculture que nous avons pratiquée jusqu'alors.

Nous avons des forêts beaucoup trop jeunes, avec des arbres qui croissent rapidement, mais qui ne sont pas assez gros, qui n'atteignent jamais leur maturité, car ils sont coupés avant, pour répondre aux objectifs de la filière bois. L'autre problème, ce sont les coupes qui créent de grandes éclaircies dans la forêt, et qui fragilisent tout l'écosystème forestier. »

Qu'en est-il des derniers lambeaux de vieilles forêts en France et en Europe ?

La Stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité affiche l'objectif de mise en protection de 100 % des forêts dites « primaires et anciennes » restantes, soit environ 3 % des forêts de l'UE.

Principalement situées en Europe orientale et en Scandinavie, elles stockent d'importantes quantités de carbone, sont les réservoirs d'une biodiversité très riche et d'espèces menacées car inféodées aux forêts matures, fournissent de précieux services écosystémiques. Elles ne font l'objet d'aucun statut juridique dédié.

En France, il existe une réelle volonté de mise en protection des rares forêts dites subnaturelles (ou vieilles forêts) de la part de nombreux acteurs, mais elle se heurte par ailleurs à la méconnaissance, au manque de moyens, au morcellement du parcellaire dans le domaine privé, aux démarches parfois laborieuses et très longues pour mobiliser les outils existants, tant dans les forêts publiques que privées : Réserves Biologiques, Réserves Naturelles Nationales et Régionales, Arrêtés de protection (de biotope, des habitats naturels). Des initiatives associatives participent à ces stratégies de préservation ou s'y inscrivent de manière complémentaire dans des territoires ciblés.

En France, il s'agit aujourd'hui de préserver « ce qu'il reste » des vieilles forêts.

Des mesures d'incitations financières sont à construire ou imaginer (via le Plan National d'Actions « vieux bois et forêts subnaturelles » et la méthode « libre évolution forestière » du Label bas-carbone, tous deux en cours d'élaboration, via le financement d'Obligations Réelles Environnementales, des exonérations d'impôts fonciers, etc), à destination des propriétaires souhaitant préserver une vieille forêt.



Ceci était une vieille forêt à forte maturité ... jusqu'à l'automne 2025. En France, le propriétaire est roi. Il a « la main » sur la biodiversité de « sa » forêt. Domaine privé, piémont Pyrénéen (Magnoac)

A ce propos, connaissez-vous l'association Forêts Sauvages ?

Œuvrant principalement dans le sud-est du Massif central, son objectif principal est la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, notamment via la maîtrise foncière.

Elle publie de manière apériodique la lettre Naturalité, que nous vous conseillons vivement.

Son dernier numéro, paru ce mois de novembre, présente les actions d'une initiative de la société civile dans les Pyrénées, le fonds de dotation **Forêts préservées** (*).

A ce jour, le fonds préserve plus de 200 hectares de forêts à fort enjeu biologique sur le très long terme, dans 17 sites, dont 7 vieilles forêts (au moins en partie).

Ses ressources proviennent uniquement de dons et de legs.

Un appel à dons est en cours sur le site de la plateforme Fraternité pour demain (*), afin de préserver 8 hectares d'une forêt à fort enjeu écologique (zone tampon d'une vieille forêt de montagne, site vital pour le Grand tétras) dans les Pyrénées ariégeoises.

De son côté, Nature En Occitanie vient de clôturer avec succès un appel à dons (*) pour l'acquisition de 23 hectares de vieilles forêts pyrénéennes et presque 1000 hectares en ORE (Obligation Réelle Environnementale) sur un massif forestier.

Le fonds de dotation Forêts préservées se compose de 12 membres ; au Conseil collégial de l'association Nature En Occitanie, siègent 13 personnes.

Tous investis, bénévoles, passionnés. Pourquoi ?

Qu'en dirait Junji Takasago, l'ami de Jacques Mayol ?

Junji Takasago, aujourd'hui directeur de The Oceanic Wildlife Society, milite pour la conservation de la vie marine.

Sa démarche, ces démarches, sont assumées, elle se basent sur des éléments de connaissance (scientifiques) et des observations de terrain (réelles).

Les organismes préservant les vieilles forêts pyrénéennes ne maintiennent pas les lieux « sous cloche », à l'abri des visiteurs et des usages, idée reçue parfois colportée par des voix qui les désapprouvent.

Ils vont au devant des élus et usagers, informent, communiquent, permettent, œuvrent pas à pas pour que les rares forêts anciennes et matures ne soient plus à la merci des cours du bois sur le très long terme, ne puissent pas être détruites par simple décision de gestion ou remplacées par des plantations de résineux en ligne, où la biodiversité aérienne et du sol est quasi absente.

Ils permettent de protéger des espaces où l'écosystème forestier peut s'exprimer pleinement de manière pérenne.

Enfin, évoquons « la grande oubliée », motivation première trop souvent non exprimée ou sous entendue, la dimension sensible. Tant le milieu marin que les forêts matures peuvent procurer un puissant sentiment de nature.

Le désir d'immersion dans un espace à forte naturalité est un objectif noble, vivifiant mais peu reconnu.

Il procure une connexion intime unique, à un ailleurs pourtant très proche, où les cycles de la vie se montrent tels qu'ils sont.

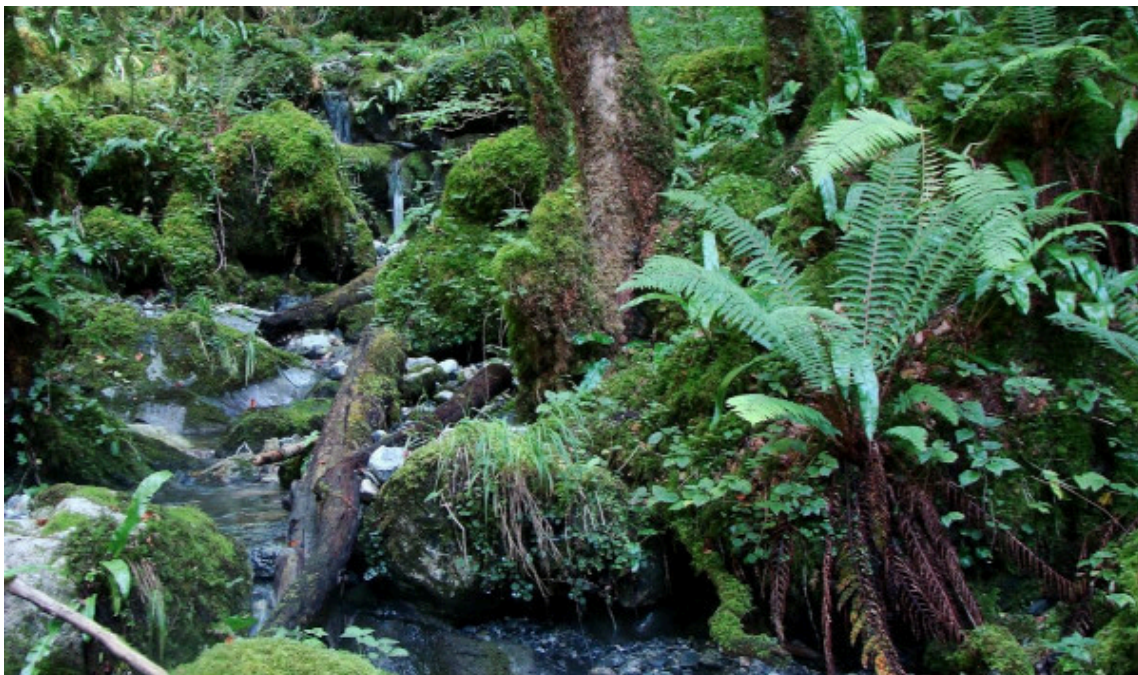
A beaucoup d'entre nous, il fait tout simplement du bien.

Philippe Falbet

Auteur du site vieillesforets.com

(*) : a fait l'objet d'une actu ou d'un article sur le site vieillesforets.com

Si vous souhaitez être notifié.e (tous les jeudis) de nos actus et nouveaux articles par email, [cliquez ici](#).



Fonds de vallon inexploité depuis plus de 100 ans dans les Pyrénées centrales, aujourd'hui préservé de l'exploitation forestière sur le très long terme par l'Office National des Forêts grâce à la création d'une Réserve Biologique Intégrale.

Cette photo est en page d'accueil du site vieillesforets.com depuis sa création en 2013.

VieillesForêts.com

Pour une autre perception des vieilles forêts, à travers l'expérience pyrénéenne

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à notre lettre d'info.

[Je mets à jour mes préférences](#) - [Je me désinscris](#)